



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Lycée des métiers de  
l'énergie et du génie  
climatique Maximilien Perret

Affaire suivie par  
M. Raulin  
Proviseur adjoint  
basile.raulin@ac-creteil.fr

Téléphone  
01 43 53 52 00  
basile.raulin@ac-creteil.fr

Place San Benedetto del Tronto  
94140 - Alfortville

Alfortville, le 10 janvier 2019

## Mini-stages/procédure PASSPRO

Année scolaire 2018/2019

### Rappel des formations professionnelles dispensées au lycée :

- CAP Installateur thermique (IT)
- BAC Pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques (TISEC)
- BAC Pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques (TMSEC)
- BAC Pro Technicien du froid et du conditionnement de l'air (TFCA)

***Pour accéder aux trois BAC professionnel, il faut faire un vœu ETE (équipements techniques énergie) sur Affelnet.***

### Mini-stages

Le lycée organise des mini-stages sous forme de demi-journée de présentation des filières professionnelles. Les élèves sont accueillis en dehors des cours par un professeur qui présente les différentes formations, les modalités d'organisation et les équipements du lycée. N'oubliez pas aussi les portes ouvertes qui auront lieu le samedi 10 mars 2018.

### Procédure mini-stages

- Le collège ou le professeur demandeur prend contact en indiquant : établissement, nom, prénom et classe de l'élève candidat.
- Le lycée propose une date pour le mini-stage
- Après accord, le lycée envoie par courriel une convention que l'élève devra faire signer par ses représentants légaux et le chef d'établissement de son collège
- Le jour prévu, l'élève se présentera à la loge du lycée muni de sa convention signée où il sera pris en charge par un professeur. Sans convention signée, l'élève ne pourra pas être accueilli.

### Procédure PASSPRO 2<sup>nd</sup>e BAC PRO Equipement Technique Energie

Tous les 2<sup>nd</sup>e bacs professionnels préparés au lycée intègrent la procédure Passpro.

### Objectifs

- induire une démarche d'information active pour les élèves.
- informer précisément les élèves sur la formation et les attendus de cette formation.

- valoriser les formations en manque d'attractivité.
- valoriser la motivation des élèves.

### **Procédure**

La procédure PASSPRO permet aux élèves informés et motivés d'obtenir une bonification dans l'application Affelnet pour son orientation en Bac pro. Pour cela, le collège d'origine et le lycée visé émettent un avis sur une application dédiée.

La participation à Passpro n'est pas obligatoire, mais c'est un plus.

L'avis porté par le lycée est basé sur un entretien d'information organisé au lycée.

L'entretien d'information ne se substitue pas aux autres étapes d'informations (portes-ouvertes et mini-stages). **La participation à un mini-stage et/ou une visite lors des JPO sont des préalables intéressants qui permettront à l'élève de préparer l'entretien.**

### **Déroulement**

- Le collège de l'élève l'inscrit sur l'application PASSPRO pour la formation recherchée sur le portail ARENA. (Bac pro ETE). URL : <http://sconet.in.ac-creteil.fr/passpro/>
- Le lycée est informé et convoque l'élève à un entretien d'information préparé dans son collège.
- Les professeurs qui mènent l'entretien émettent un avis sur l'élève et le communique à la direction
- Le collège et le lycée émettent des avis sur l'application PASSPRO.
- Ces avis sont traduits, lorsqu'ils sont positifs en bonus dans l'application AFFELNET.

B. Raulin

Proviseur adjoint